

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Septembre 1954

N° 9

Conrad Ilg est mort

Par Jean Möri

Ce n'était un secret pour personne parmi les initiés du mouvement syndical suisse, Conrad Ilg souhaitait mourir dans son bureau, au travail, dans cette Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers qui était sa véritable raison d'exister. Mais le destin aux voies insondables ne l'a pas permis. Du moins a-t-il réduit le stage final de notre ami à la clinique au strict minimum, en respectant son intégrité corporelle et intellectuelle jusqu'à la fin. Il s'est éteint doucement dans la nuit du jeudi 11 août, à l'âge respectable de 78 ans.

Ainsi finit une belle carrière que le prochain congrès de la F. O. M. H. aurait couronnée, sur proposition du comité central, par la présidence d'honneur de la fédération si le destin avait consenti un court sursis. Même sans ce titre supplémentaire, ses mérites sont si éclatants qu'il restera un modèle de dévouement proposé à la postérité syndicale.

Depuis 1909, cet ancien serrurier remplissait les fonctions de secrétaire de la F. O. M. H. En 1919, ses pairs lui offraient la présidence de l'organisation, fonction qu'il assumait avec une scrupuleuse conscience jusqu'il y a quelques semaines où il passa la charge à son successeur Arthur Steiner. De 1921 à nos jours, il maîtrisa encore la lourde tâche, pleine de responsabilité, de secrétaire de la Fédération internationale des métallurgistes. Son activité débordante s'étendit naturellement à l'Union syndicale suisse, dont il fut membre du Comité directeur et de la Commission syndicale durant de longues années. Il fut également conseiller national très actif, honneur dont il se démit pour se consacrer exclusivement au mouvement syndical. L'Université de Berne lui décerna même le titre de docteur honoris causa pour avoir contribué à mettre sur pied la convention de la paix du travail dans la métallurgie et l'industrie des machines. A tous ces titres divers s'ajoutait une grande popula-